



## **PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES**



La qualité de l'air est devenue une préoccupation majeure des pouvoirs publics, comme de l'ensemble des citoyens. La loi sur l'air du 30 décembre 1996 reconnaît à chacun le droit de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé.

Si la pollution extérieure est bien connue du public, ce n'est pas le cas de la **pollution intérieure** qui reste encore méconnue (nature, effets et bons gestes à adopter) alors que la majeure partie des habitants des villes passe environ **80%, ou plus, de leur temps à l'intérieur**. L'air extérieur, le sol, les matériaux et produits de construction, les équipements et aménagements, mais également le type d'occupation des locaux et les activités humaines sont susceptibles de polluer l'air intérieur.

Avant la pollution de l'air extérieur, la pollution intérieure constitue un enjeu beaucoup plus préoccupant pour une collectivité soucieuse de la santé de ses concitoyens. Cette problématique est d'autant plus sensible au sein des bâtiments publics, et notamment des **établissements scolaires**.

Les élèves passent de 800 à 900 heures par an à l'intérieur de la classe et ils respirent environ 12.000 litres d'air par jour !

**La dégradation de la qualité de l'air intérieure a été amplifiée ces dernières années par l'utilisation croissante de matériaux synthétiques et de produits chimiques pour les activités d'entretien et d'animation pédagogique (art plastique, collages, bricolage, expériences...). En outre, certaines communications sur les économies d'énergie et la sécurité des élèves, n'ont pas suffisamment expliqué en corollaire la nécessité de la ventilation.**

En parallèle, on constate une augmentation des élèves ou des enseignants sensibles à l'asthme et aux allergies.

**L'Observatoire de La Qualité de l'Air Intérieur** a engagé des travaux très importants de diagnostic et d'évaluation de la qualité de l'air dans les lieux de vie. Les résultats de ces études vont faire l'objet d'une large communication auprès du grand public.

On parlait déjà de qualité microbiologique de l'air dans les écoles, mais le point nouveau, c'est l'accent mis sur la qualité chimique de l'air dans les écoles. En effet, on y retrouve des **composés organiques volatils, du formaldéhyde** ...

Ces pollutions sont multi-sources :

- **aération et ventilation**
- **matériaux** : meubles, peintures, sols (parquets, moquettes, lino), murs (mousse isolant, bois aggloméré)
- **produits d'entretiens et pratiques de nettoyage**
- **activités de Travaux Pratiques**
- **fournitures scolaires** : feutres, marqueurs (en particulier pour le tableau), colle, peinture...
- **qualité de l'air extérieur**

On commence à disposer en France d'études comme celle de l'Aspa qui a réalisé pour la Ville de Strasbourg un suivi du formaldéhyde dans l'ensemble des établissements scolaires et lieux d'accueil petite enfance : 526 points de mesure. Une grande disparité d'expositions a été constatée.

## **Le Plan d'Amélioration de la Qualité de l'Air Intérieur d'Etablissement scolaire**

Marc de Jerphanion intervenant à l'origine dans le domaine de la **qualité de l'air extérieur** a réalisé des Plans de Déplacements d'Ecole pour réduire la pollution générée par les trajets automobile domicile-école. Cette méthode a permis de mettre en place concrètement plus de 180 lignes d'autobus pédestres **le Pédibus®**.

Les collectivités ont souvent un grand nombre de classes, des budgets contraints et cependant on peut penser que de nombreuses interrogations vont émerger de la part des parents d'élèves et des enseignants sur cette question de l'air intérieur. Nous suggérons d'adopter une démarche proactive.

Dans le Plan d'Amélioration de la Qualité de l'Air Intérieur, nous proposons d'élaborer au niveau d'établissements pilotes une sensibilisation se traduisant par des actions concrètes : par exemple une semaine expérimentale « Qualité de l'air intérieur », un livret conseil « l'air de ma classe » ... associant chacun dans l'action.

Egalement les services techniques pourront vérifier le fonctionnement des systèmes de ventilation, des ouvertures de fenêtres ou vantaux...et intégrer cette nouvelle problématique dans les projets de rénovation ou de construction. Si besoin, des diagnostics ponctuels seront réalisés.

La dimension multi-source implique que les différents acteurs s'approprient le projet. Chacun prenant sa part de l'amélioration, en commençant par des gestes simples.

Un groupe de travail pourra réunir : le responsable de l'établissement, des enseignants, un membre du personnel administratif, un membre du personnel d'entretien, le gardien, le responsable hygiène de la collectivité et /ou le responsable des services techniques (bâtiments scolaires), des représentants d'association de parents d'élèves...

Ainsi en intégrant la communauté éducative, parents et enfants, la collectivité pourra contribuer efficacement à vulgariser sur son territoire la prise en compte de ce nouvel enjeu dans les logements privés et dans les locaux professionnels.

Les plantes d'intérieur jouant un rôle bénéfique dans l'amélioration de la qualité de l'air intérieur, membre de l'association **Plant'airpur®**, nous pourrions également développer des Ateliers pédagogiques avec le service espaces verts de la ville et les serres municipales.

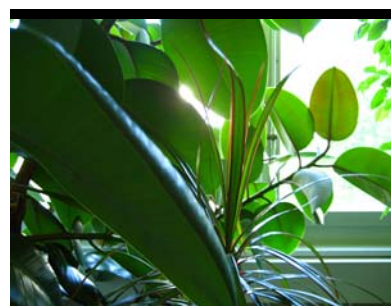


Photo D de Bardonnèche

